MGEN Secteur L2- Activités Assurantielles

Tous en grève le lundi 26 mai 2025 !

Travail obligatoire les samedis,

Horaires de travail et Charges de travail incontrôlés,

Mesures de compensation inéquitables,

C'est NON !

Malgré les discussions avec l'employeur et les ajustements consentis, en lien avec le projet de déploiement de la PSC, **nos revendications fondamentales restent ignorées !**

Nous, organisations syndicales CFDT, CGT et UNSA, dénonçons des mesures largement insuffisantes face à l'ampleur de la transformation en cours. MGEN remporte le plus gros marché européen de mutuelle de fonctionnaires avec le Ministère de L'Education Nationale et met ses collaborateurs en risque en dégradant considérablement leurs conditions de travail. **Le respect des salarié(e)s doit rester une priorité !**

Nous dénonçons la détérioration de l'articulation vie personnelle/vie professionnelle.

Non, les salarié(e)s ne sont pas corvéables à merci. Seul le volontariat peut être envisagé, à condition qu'il s'accompagne de compensations justes et équitables.

Nous alertons sur les dérives déjà perceptibles et réaffirmons nos revendications claires :

- le **versement d'une prime identique pour l'ensemble des salarié(e)s**,
- Une **revalorisation des primes allouées aux samedis** travaillés sur la base du **volontariat**,
- Le respect du **repos compensateur** de 48h doit rester une priorité indispensable à la **santé du salarié(e)**
- Le **gel des objectifs de production garantissant le versement des rémunérations variables** liées à l'exercice 2025.

Nous appelons à une mobilisation massive le 26 mai.

SOYONS NOMBREUX

NOUS DEVONS POUVOIR COMPTER SUR CHACUNE et CHACUN

A savoir : La retenue sur salaire est proportionnelle à la durée de grève. Aucune obligation de préavis : se déclarer gréviste le jour même est tout à fait possible.
Un télétravailleur dispose des mêmes droits qu'un travailleur sur site, pourra donc se déclarer dans les mêmes conditions.